

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

La Fédération Française de Basket-ball, ci-après dénommée « FFBB », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social est situé au 117 rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « FFBBCONTEST ».

Ce jeu concours est présenté sur le site FFBB et se déroule sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook Les participants postent sur leurs comptes personnels avec le #FFBBCONTEST.

ARTICLE 1 : OBJET DU REGLEMENT

Durant la période pendant laquelle les activités de contact liées au basket-ball ne sont pas permises, la FFBB, ci-après « l'Organisateur », organise un jeu-concours, ci-après « le jeu concours », destiné à tous les licenciés de basket, utilisateurs des réseaux sociaux.

Le présent règlement officiel définit les droits et obligations de l'Organisateur et des participants.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

2.1 Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique, ayant un compte Facebook ou Instagram valide. Seuls les Titulaires d'une licence FFBB pour la saison 20/21, seront pris en compte pour la remise de lots.

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'utilisation des réseaux sociaux Facebook, et/ou Instagram.

Les participants s'engagent à respecter les dispositions du présent règlement sous peine d'entraîner la nullité de leur participation.

2.2 Accès au jeu concours

La participation au jeu concours est gratuite sans obligation d'achat.

Il est nécessaire d'avoir un accès à Internet, de disposer d'une adresse électronique valide et d'avoir un compte Facebook, Instagram actif pour participer au jeu.

Facebook, Instagram ne sont ni organisateurs ni parrains de cette opération et les données personnelles des participants collectées sont exclusivement destinées à l'Organisateur.

2.3 Modalités de participation

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement complet et des principes du jeu concours et les accepter sans réserve.

Pour participer au jeu, la personne- doit :

- Se connecter sur son profil personnel Facebook et/ou Instagram
- Déposer la vidéo avec le hashtag #FFBBCONTEST

Par le dépôt de la vidéo sur un de ses réseaux sociaux avec le hashtag #FFBBCONTEST, le participant et/ou son représentant légal autorise expressément la FFBB à extraire du réseau social et à publier périodiquement sur son site la/les meilleures vidéos pendant la durée du jeu.

Une vidéo postée par un tiers et sans autorisation ne saurait être retenue valide et la FFBB ne saurait voir sa responsabilité engagée.

Le jeu concours est le suivant (règlement) : Le passage de chaque participant est filmé avec un smartphone en vue de la validation. La prise de vue devra permettre de vérifier l'emplacement de tir, la continuité de l'essai, le respect des 45 secondes etc. :

En 45 secondes marquer le plus de points possible.

- Les tirs à 3 points valent 3 points,
- les tirs dans la raquette valent 1 point
- les tirs dans la zone intermédiaire valent 2 points.

Chaque joueur choisit sa stratégie pour gagner ! Il peut tirer uniquement à 3 points, 2 points ou à 1 point, mélanger... Il commence où il veut sur le demi-terrain.

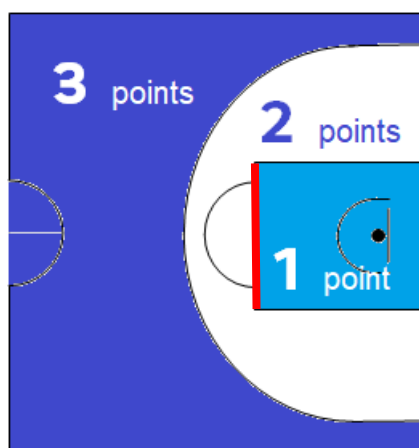
Le chrono démarre lorsque la balle quitte ses mains pour le premier tir.

Entre chaque tir il doit ressortir en dribble de la zone à 1 point –« raquette »- (au moins un pied)

NB : Les tirs à deux et à trois points sont uniquement des tirs extérieurs (pas de tir en course!).

Fin de partie et chrono : règle FIBA.

Pour les minibasketteurs (U11 et moins) la ligne à 3 points est constituée **par la ligne des lancers-francs**.



Les U11 et moins participent sur les paniers à 2,60m.

Le participant utilise le ballon et le panier qui correspond à son sexe et à sa catégorie.

Sur la base du volontariat le participant (ou son représentant légal et/ ou son entraîneur à qui il en aura accordé l'autorisation) dépose sa meilleure performance sur le réseau social Instagram ou Facebook,) avec le hashtag #FFBBCONTEST avec le nombre de points (score), son nom, prénom, son année de naissance et le nom complet de son club (Nom+ ville, pas d'abréviation !)

2.4 Durée du jeu concours

Le jeu concours débute le jour où la pratique en salle est autorisée à 0 heures (heure française) -ou à la date choisie et communiquée par la FFBB- et prendra fin le dimanche 20 juin à minuit (heure française).

Il se décompose en 3 périodes :

- Période 1 : 26 avril - 17 mai
- Période 2 : 17 mai - 7 juin
- Période 3 : 7 juin - 20 juin

L'Organisateur se réserve le droit de mettre fin au jeu concours à tout moment. Les conditions sanitaires peuvent amener à modifier les dates, périodes etc.

ARTICLE 3 : DESIGNATION DES GAGNANTS, LISTE DES GAINS

Le concours «FFBBCONTEST » est un jeu concours à l'issue duquel les meilleurs joueurs de chaque période sont récompensés

Seuls les participants licenciés lors de la saison 2020/2021 dans un club affilié à la FFBB pourront prétendre à l'obtention d'un gain

Les éventuels ex-aequo sont départagés dans un premier temps par le nombre de « likes » et en cas de nouvelle égalité par tirage au sort

Les gagnants seront directement contactés par l'Organisateur.

Liste des cadeaux pour chaque période :

Ballons « enfants logotés FFBB » envoyés au domicile :

	MASCULINS	FEMININES
U9	6 premiers	6 premières
U11	6 premiers	6 premières

Bon d'achat d'une valeur de 20€ valable au FFBB Store*

	MASCULINS	FEMININES
U13	Premier	Première
U15	Premier	Première
U18	Premier	Première
SENIORS (dont U20)	Premier	Première
VETERANS	Premier	Première

A la fin de la période 3, le meilleur et la meilleure toutes catégories confondues (Les éventuels ex-aequo sont départagés par le nombre de « likes » puis par tirage au sort en cas de nouvelle égalité) sont invités avec un accompagnateur (trice) de leur choix (entrée+ participation au déplacement et à l'hébergement à hauteur de 325€ maximum par personne sur présentation de justificatifs) pour assister au match France /Espagne prévu mi-juillet à Bercy (sous réserve de la bonne tenue de ce match)

Les gagnants ne pourront aucunement obtenir le remboursement ou l'échange du lot.

*Bon d'Achat d'une valeur de 20 €, à utiliser sur le site www.ffbbstore.com, valable sur l'ensemble des produits, hors frais de port. La valeur de ce bon sera déduite automatiquement du montant total de la commande.

Validité du BON, de la date d'émission jusqu'au 31.12.2021 inclus

Validité du bon sur l'ensemble de la boutique, hors frais de port

ARTICLE 4 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En application de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement européen n°2016/679 (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant. Ils disposent également d'un droit à la portabilité de leurs données ainsi qu'à un droit à la limitation du traitement dans certains cas visés par la réglementation.

Les droits peuvent être exercés auprès de l'Organisateur en écrivant à l'adresse suivante : dpo@ffbb.com

Les données personnelles sont recueillies à des fins de détermination des gagnants du jeu-concours et d'envoi des prix aux gagnants dans le cadre de la participation au jeu-concours et sont à destination des salariés de l'Organisateur intervenants sur le jeu concours pour une durée de 12 mois à compter du début du jeu concours.

En participant au jeu, le participant ou son représentant légal consentent à ce que leurs nom, prénom fassent l'objet d'une publication sur le site internet de la FFBB, ainsi que sur tout éventuel support qui ferait mention du jeu concours.

Les participants autorisent toutes les vérifications et notamment celles concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, ou en cas de nécessité justifiée, il était amené unilatéralement à annuler le présent jeu et/ou les récompenses, à les écarter, à les proroger, à les reporter ou à en modifier les conditions.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier le présent règlement, notamment afin d'influencer par un moyen déloyal la désignation des gagnants.

En cas d'irrégularité prouvée, l'Organisateur se réserve la possibilité de retirer le prix attribué.

ARTICLE 6 : RÈGLEMENT OFFICIEL

Le règlement officiel du jeu est accessible à titre gratuit plus haut

ARTICLE 7 : DROIT APPLICABLE

L'interprétation du présent règlement officiel est soumise au droit français.

Tout litige relatif à l'application et à l'interprétation du présent règlement sera soumis à la compétence des tribunaux de Paris.

L'éventuelle nullité d'un article du présent règlement n'entraîne pas son annulation.

ARTICLE 8 : MODIFICATION

L'Organisateur se réserve le droit, pour quelle que raison que ce soit, de modifier, d'écarter ou proroger, reporter, suspendre ou d'annuler ce jeu concours si les circonstances l'exigeaient, sans préavis et sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait.

Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants et / ou les gagnants.